

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 7 décembre 2023 à 12H15

Salle B41 au bâtiment principal

Présent-e-s

Présidente : Sophie Wang

Membres : Saskia Bindschedler, Cédric Brunner, Nicolas Chappuis, Paul Cotofrei, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Francisco Klauser (en remplacement de Loris Petris), Dimitri Paratte, Corinne Rossari, Simon Rowell, Michael Saul, Ola Söderström, Benoît Valley, Nesa Zimmermann

Membres du Rectorat
(voix consultatives): Jean-Marie Grether, Martin Hilpert, Felix Kessler, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Membres : Redouan Bshary, Valérie Défago, Peter Fiechter, Bruno Kocher, Gilles Lauener, Loris Petris, Sergio Rasmann

Membres du Rectorat
(voix consultatives) : Nathalie Tissot

Procès-verbal : Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Approbations :
 - De l'ordre du jour
 - Du PV de la séance du 28 septembre 2023
2. Mots du Rectorat
3. Accueil du Conseil de l'Université
4. Proposition du Professeur Ola Söderström
5. Prise de position de l'ACINE et de la FEN concernant le projet de révision du Règlement d'admission de l'Université de Neuchâtel (RAUN)
6. Projet de révision de la LUNE
7. Prochaines dates des séances plénières de l'AU pour le semestre de printemps 2024
8. Divers

Procès-verbal

La présidente Sophie Wang souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
Le Recteur M. Killian Stoffel participe à cette séance par visio-conférence.

1. Approbations :

- **De l'ordre du jour**

On ajoute un point 2 « Nouvelle membre du Bureau de l'AU - élection ». On change l'ordre des points :

- « Divers » après le point « Proposition du Professeur Ola Söderström »,
- « Prise de position de l'ACINE et de la FEN concernant le projet de révision du Règlement d'admission de l'Université de Neuchâtel (RAUN) » après le point « Divers »

- **Du PV de la séance du 28 septembre 2023**

Approuvé

2. Nouvelle Membre du Bureau – élection

Mme Corinne Rossari, membre de l'AU représentant le corps professoral (FLSH) souhaite faire partie du Bureau de l'AU. Elle est élue par acclamation. On la remercie et on lui souhaite la bienvenue.

3. Mots du Rectorat

La parole est donnée au Recteur.

L'UniNE est associée au NCCR Evolving Language. Suite à l'évaluation de son apport après la première période de quatre ans, elle a été invitée à devenir co-leading house avec les universités de Genève et Zurich. C'est une reconnaissance pour la qualité de la recherche en sciences cognitives menée à Neuchâtel.

En matière de sécurité informatique, l'UniNE a commencé le déploiement des nouvelles solutions sécurisées de connexion notamment moyennant une double authentification. La migration des comptes UniNE, qui a été lancée ce printemps est à présent suffisamment avancée pour permettre d'offrir des solutions plus sûres.

Le Rectorat a constaté une forte augmentation des tentatives de vol d'identité par hameçonnage et a envoyé des vidéos et informations à la communauté universitaire. Malheureusement de nombreuses personnes n'en ont pas encore pris connaissance. Un test imitant une tentative de « phishing » a été envoyé aux membres du personnel de l'UniNE par une entreprise spécialisée externe mandatée et de nombreuses personnes sont tombées dans le piège et ont donné leur accès et mot de passe. Dès qu'on aura le rapport de ce test, on verra comment pallier au mieux ce problème.

Le budget 2024 sera présenté le 22 décembre au Conseil de l'Université qui sera en charge de l'approuver ou pas. Il est similaire au budget 2023. L'augmentation de la subvention cantonale votée par le Grand Conseil ne suffira pas couvrir les coûts supplémentaires générés par l'inflation, auquel s'ajoute une baisse des subventions intercantionales. Même si le budget 2024 de l'Université prévoit un déficit, l'UniNE essaiera d'y faire face le mieux possible en contrôlant de manière stricte les dépenses.

Suivra ensuite le Contrat de prestations qui, après négociations, devra être approuvé par le Conseil d'Etat.

Un membre demande ce qu'il en est des cafétérias dont le problème a été soulevé dans la dernière séance plénière de l'AU. Le Recteur indique qu'on a besoin de l'autorisation de la Ville qui a encore soumis quelques questions à la gérance. Du point de vue cantonal, on a le feu vert. La procédure demande du temps.

4. Accueil du Conseil de l'Université

On souhaite la bienvenue aux 3 membres du CU présents, Mme Ellen Hertz, M. Didier Berberat (Président) et M. Marcel Tanner. M. Berberat présente en quelques mots le CU qui est l'organe chargé d'apporter une expertise externe à l'Université et à l'Etat. Il participe à l'élaboration des grandes orientations de la politique universitaire, approuve le budget et les comptes, et contrôle le fonctionnement de l'Université. Il est composé de neuf membres nommés par le Conseil d'Etat. Cinq de ses membres, externes à la communauté universitaire, sont choisis par le Conseil d'Etat ; les quatre autres, dont un au moins externe à la communauté universitaire, sont proposés par l'Assemblée de l'Université. Les critères principaux pour faire partie du CU peuvent être par exemple le genre, les critères géographiques, la sensibilité politique, l'intérêt et la connaissance requise envers la communauté universitaire, que ce soit local ou international, une bonne connaissance en matière d'éducation, recherche et innovation en Suisse, et réseaux swissuniversities, FNS, CSRS, réseaux internationaux, etc, et une bonne complémentarité entre les membres.

Les trois membres du CU remercient l'AU pour son invitation et sont très heureux de voir l'Assemblée se renforcer et pouvoir ainsi collaborer de manière fructueuse avec elle. Le contact régulier entre les 2 instances est très important car toutes deux ont des compétences différentes et ont pour finalité de faire en sorte que l'Université puisse tourner le mieux possible. On a pu s'en rendre compte en début d'année 2023 lorsque le montant proposé pour l'enveloppe financière quadriennale ne correspondait pas aux attentes formulées dans le Plan d'intentions où il était question notamment d'une demande d'augmentation de la subvention afin de permettre un développement nécessaire de l'UniNE dans le but de pouvoir s'adapter aux coûts qui augmentent, ainsi que maintenir sa compétitivité avec les autres universités. Le Grand Conseil (GC) qui est l'organe compétent pour décider du montant de cette enveloppe a institué une commission ad hoc afin de se pencher sur cette question épineuse car le CU, le Rectorat et l'AU ont tiré la sonnette d'alarme. Cette commission a alors reçu des délégations de ces divers organes afin de comprendre et discuter de la problématique et a décidé d'augmenter le budget. L'UniNE est très reconnaissante envers le GC. La communication entre les divers organes, que ce soit la FEN, l'AU, le CU, le Rectorat, etc est nécessaire dans de tels exemples.

En résumé tous les membres présents sont d'accord qu'il est positif de communiquer de manière plus intense, renforcer une collaboration et organiser par exemple des séances entre les membres du CU et de l'AU afin de relever les problématiques les plus importantes et pouvoir défendre l'UniNE, et trouver ensemble des solutions. On pourrait par exemple organiser une séance plus formelle en début d'année 2024. Puis par exemple travailler par petits groupes tout en respectant les compétences de chaque instance et en complémentarité. Les questions sur les cafétérias et les parcs à vélo sont par exemple des sujets qui ont été traités par l'AU et le CU.

Mme Ellen Hertz (EH) a participé au groupe de travail qui a créé la LUNE. Il avait alors été envisagé que l'AU soit le 2ème organe le plus important de l'UniNE. Elle y croit toujours, même si l'AU passe par des phases plus ou moins active, et elle se réjouit qu'elle ait trouvé une stabilité. L'AU et le CU retireront beaucoup de bénéfice à travailler et collaborer ensemble afin de développer et défendre cette université de petite taille. Elle pense qu'aucune institution ne fonctionne sans « bottom up » et

il est très sain que ces instances travaillent main dans la main. Elle se réjouit de collaborer dans le futur avec l'AU.

Concernant le point sur la LUNE, M. Didier Berberat indique qu'un postulat a été adopté par le GC afin de faire un bilan de la LUNE. Le dossier est à présent entre les mains du CE. Ce dernier consultera probablement le Rectorat, le CU, l'AU et la FEN et d'autres organes de son choix. Mais comme pour l'instant c'est en stand-by, il serait bien d'attendre d'avoir des nouvelles de Mme Crystel Graf avant d'aller de l'avant. Une séance a d'ailleurs été fixée début janvier. Il serait bien dans le futur que chacun des organes réfléchissent aux problématiques selon ses propres orientations, puis que par exemple des petits groupes des différents organes concernés se retrouvent en séance afin de discuter et en essayant de coordonner les réponses, tout en prenant en compte les avis en toute autonomie. Ce dossier est à suivre en 2024.

M. Dimitri Paratte, membre du Bureau, remercie les membres du CU pour leur présence. Le but de cette invitation faite est de pouvoir mieux faire connaissance et comprendre mieux les mécanismes du CU, particulièrement pour discuter des sujets importants à venir. Il est en effet très positif que dans le futur, le CU et par exemple le Bureau de l'AU puissent se rencontrer, même si parfois les avis peuvent être différents. Peut-être qu'il y aura également des étapes où la commission de GC discutera avec les représentant-e-s des différents organes de l'UniNE. Car c'est la voie rapide vers l'adoption budgétaire.

5. Proposition du Professeur Ola Söderström

Les personnes présentes ont déjà pris connaissance avant la séance de la proposition du Prof. Ola Söderström(OS), membre de l'AU représentant du corps professoral. En vue de « participer à l'élaboration des grandes orientations de la politique et de la stratégie de l'Université », comme le prévoit l'article 2 al. b du Règlement de l'Assemblée de l'Université, OS propose que l'Assemblée travaille dans les mois à venir à fournir une réponse à une question aussi large qu'importante: quelle université voulons-nous? Cette proposition rejoint, en l'élargissant, celle faite lors de la dernière séance par le bureau de l'AU concernant une réflexion à mener en vue du prochain mandat rectoral. Parce que cela figure réglementairement dans ses compétences, mais aussi parce que l'AU constitue le seul organe de l'Université où tous les corps et toutes les facultés sont représentés, il paraît très important que l'AU se prononce sur ces « grandes orientations ». Il propose, mais ceci est bien entendu ouvert à discussion et amendements si l'AU entre en matière sur cette proposition, de le faire en deux temps. En premier temps le but de cette proposition est de créer un savoir commun sur le fonctionnement des universités en Suisse, en invitant deux experts à donner des conférences sur le sujet. La première conférence serait assurée par le Prof. Stefan Wolter, qui présenterait les caractéristiques et l'évolution des universités suisses en comparaison internationale. Il pourrait nous donner une vision systémique. La seconde conférence serait donnée par une personne ayant une expérience de pilotage stratégique d'une haute école qui partagerait sa vision pour une université du futur. Puis l'Assemblée proposerait un débat en cinq séances sur le positionnement national et international de l'UniNE, les objectifs en termes de fonctionnement interne pour des différents corps, faut-il des domaines, thèmes clés, si oui faut-il les identifier et laisser émerger le bottom-up? on pourrait travailler en petits groupes mixtes. Puis réfléchir sur la diversité des propositions qui viennent des différents groupes et essayer de mettre en commue les propositions. Dans une année ou année et demi cela pourrait aboutir à quelque chose qui pourrait être un message à l'attention du prochain rectorat. On pourrait rendre cela publique si tout le monde est d'accord. Tous les membres sont d'accord de discuter sur cette proposition.

M. Marcel Tanner, membre invité du CU trouve cette proposition très intéressante. Il suggère de travailler sur cette procédure, mais dès le début avec d'autres organes tels que le CU et/ou le Rectorat. Ceci simplifierait au plus haut niveau l'approche, on éviterait dès le début des

fragmentations et on partirait des intérêts qu'on a en commun. En effet, le but de chacun-e étant de faire vivre de la manière la plus sereine cette université, tout le monde étant « dans le même bateau ». Bien entendu l'AU peut avoir une position différente, mais les points de procédure devraient être mis ensembles. Faire appel à des personnes expérimentées externes en tout début de procédure afin d'avoir une idée plus concrète est également une excellente idée. Un membre de l'AU demande si M. Tanner souhaite travailler en premier lieu en groupe entre le bureau de l'AU et un groupe du CU. Il indique qu'actuellement il faut tenir compte du fait que le corps professoral est surreprésenté. Cela paraît évident que le Rectorat s'y joigne un moment donné. M. Tanner indique que la réflexion approfondie devrait plutôt se baser sur l'avis en commun. La compétence reste plus importante que la représentation et il faudrait simplement faire appel à des personnes très intéressées par le développement de l'UniNE. Puis on peut ensuite créer des étapes différentes. M. Beberat indique que les membres du CU devraient tous être favorables à cette collaboration mais ne peut pas le confirmer au nom des personnes non présentes. La proposition sera soulevée lors de la prochaine séance du CU. On verra sous quelle forme inclure le Rectorat. A discuter dans le futur. On propose d'organiser une séance AU-CU en début d'année prochaine.

Un membre demande quel mandat sera confié au Bureau par rapport aux différentes modalités. Quels sont les groupes de travail qu'on peut concevoir afin de réfléchir à la nature de cette université en lien avec par exemple le Mandat d'objectifs, la LUNE, etc ?

Un membre trouve le projet passionnant, mais très ambitieux d'un point de vue temps. On peut aussi se poser la question sur quelle sera la collaboration ou non collaboration avec le futur rectorat ? est-ce que l'idée de ce rapport est de collaborer avec le rectorat actuel et futur ? il ne servirait pas à grand-chose de travailler sur un tel projet qui ne serait pas pris en considération. OS répond que par rapport à cette question et la proposition de M. Tanner chaque institution, organe à ses propres fonctions et attributions. Le règlement de l'AU indique que l'AU doit participer à l'élaboration des grandes orientations de la politique et de la stratégie de l'Université. Elle remplit donc cette mission avec ce projet. Plus on a en commun des objectifs avec les autres organes, mieux c'est. C'est également bien d'avoir une voix indépendante sans pour autant marcher sur les plates-bandes des autres et il faut donc trouver le juste milieu. Les objectifs doivent être faisables. Il ne sert à rien de re créer un Plan d'intention. Il serait positif d'avoir un registre d'intervention qui nous permettent d'avancer par exemple par rapport au canton et à l'international. Le mieux est de **démarrer** ensemble. Puis les organes décident comment avancer par la suite. Le Recteur indique que l'AU ne participe pas à l'élaboration des documents tels que par exemple le Plan d'intentions ou la vision stratégique à 10 ans, mais que son rôle est de les préavisier. Le rôle qui a été attribué aux différents organes est important, ainsi que le respect des attributions de chacun. C'est important d'avoir une discussion informelle à ce sujet avant de se lancer et décider à l'avance ce qu'on va faire exactement afin de ne pas empiéter sur les attributions de l'autre. Mme Hertz indique que si aucun rôle n'est attribué à l'AU, elle meurt. Elle n'a pas l'impression que ce projet est un remplacement d'un PI ou une vision stratégique, mais c'est de donner l'occasion à tous ces organes d'échanger sur la vision de l'UniNE, par exemple ce qu'on peut en tant que petite université faire ou pas, où est-ce qu'on est concurrentiel, quels sont les attentes des étudiant-e-s et du corps intermédiaire. Ces données sont plutôt à considérer comme étant précieuse pour la bonne marche de l'institution. Il faudrait prendre cela de façon moins formelle. OS relit le Règlement de l'AU et indique que l'Art. 2 qu'« elle participe dans la mesure prévue par la loi à l'élaboration des grandes orientations de la politique et de la stratégie de l'Université ». Ceci n'a pas encore été fait par l'AU. Il serait bien d'utiliser l'intelligence collective de cet organe qui est composé de tous les corps et facultés pour réfléchir ensemble. Il faut travailler sur de questions de fonds. C'est à l'AU de donner du poids à ce règlement et qu'advienne que pourra par rapport au prochain rectorat.

Vote : est-ce que l'AU accepte de donner le mandat à son Bureau de rencontrer le CU et revenir avec une proposition concrète d'application de la proposition du prof. Ola Söderström ?

Résultat : 14 pour et 1 abstention.

Un membre demande un complément et souhaite qu'on envoie une invitation dès que possible au Prof. Stefan Wolter et que le CU et le Rectorat soient présents lors de cette séance. Puis le Bureau passera à la suite.

Vote : 13 pour ,1 abstention et 1 opposition.

On remercie vivement les membres du CU pour leur participation. Ils quittent la salle.

6. Divers

Un membre indique qu'on a pu constater des débuts de travaux pour transformer le couvert de Breguet 1 en parking à vélos. Il s'agit d'un espace dehors à l'abris qui est régulièrement utilisé pour les pauses et activités en cas de mauvais temps, et c'est important pour des moments de socialisation du personnel, des étudiant-e-s et pour des petites manifestations. Toutefois il a l'impression qu'il n'y a eu aucunes consultations des usagers et usagères pour connaître leurs besoins et utilisations de cet espace. Le membre demande au Rectorat s'il est prévu de maintenir une grande surface libre d'installations fixes pour garantir la multiplicité des usages de cet espace? Car à première vue ceci n'a pas été tenu en considération. Une pétition a d'ailleurs été faite dans ce sens. Il serait positif d'en re discuter et de mieux aménager cet espace. Le CU a également soulevé le sujet. Le Recteur répond que cela a été demandé par le décanat du bâtiment en question, et qu'il était question de fournir des abris à vélo pour les utilisateurs du bâtiment qui viennent au moyen de ce transport. Le Rectorat a été impliqué dans le budget, mais pas dans le projet lui-même qui a été traité par le service des bâtiments et l'UNID par rapport à la mobilité douce. Le Vice-recteur M. Grether qui représente UNID indique qu'il était question de la vétusté du matériel existant qui a alors été remplacé. Ce problème va être re discuté dans le futur.

7. Prise de position de l'ACINE et de la FEN concernant le projet de révision du Règlement d'admission de l'Université de Neuchâtel (RAUN)

La parole est donnée à M. Michael Saul, membre de l'AU (corps intermédiaire) et de l'ACINE. Il souhaite re discuter du processus. Le projet de RAUN n'a pas été transmis à l'AU dans le cadre de la consultation qui a été ouverte. L'absence de l'AU et, initialement, de l'ACINE (qui a été ajoutée ultérieurement dans la boucle à sa demande) parmi les entités consultées interrogent car ce règlement concerne également une partie du corps intermédiaire, par exemple les congés maternité. Il regrette que l'ACINE n'ait pas été consultée depuis le début et s'interroge également pourquoi l'AU n'a pas été mise dans la boucle. Puis, la FEN et l'ACINE ont fait des remarques qu'il espère, pourront être prises en compte dans le cadre de la rédaction du nouveau règlement. La FEN et l'ACINE trouvent en effet essentiel d'avoir un règlement clair qui ne durcisse toutefois pas inutilement les conditions d'admission aux cursus de l'Université de Neuchâtel. Celle-ci a en effet un intérêt à pouvoir offrir l'opportunité à autant d'étudiant-e-s possible de venir suivre une formation en son sein, notamment pour des questions budgétaires.

Le Recteur indique que le RAUN touche l'admission et les études et est, selon la LUNE, sous la responsabilité du Rectorat. Il s'agit dans ce cas d'une modification du règlement déjà existant. C'est le SACAD qui a d'abord mené le processus. Puis le Rectorat a décidé de demander leur avis à la FEN et aux décanats. Or, les doctorant-e-s, au contraire des assistant-e-s doctorant-e-s, font partie de la FEN. Une des facultés parmi les 4 n'a pas encore donné de réponse donc pour l'instant une réponse est encore attendue. L'AU est responsable pour les règlements d'application générales qui touche

tous les corps. Cependant le RAUN ne touche que les étudiant-e-s donc ne tombe pas dans cette catégorie.

Deux membres indiquent ne pas contester cela, mais soulignent l'importance de ce règlement car c'est la porte d'entrée à la formation supérieure, notamment pour les personnes qui ont un parcours atypique ou sinueux. La souplesse de ce document est très importante car elle concerne de nombreuses personnes. Une discussion au sein de l'AU dont l'ACINE et la FEN font partie, semble donc importante pour un tel organe. Ceci pour garantir un accès à une formation supérieure et permettre à des étudiant-e-s de ne pas se trouver en échec après quelques années. Par exemple les dérogations qui étaient dans l'ancien règlement mériteraient un net rafraîchissement par rapport à ce nouveau règlement. Si le Rectorat ne tient pas rigueur de ces nouvelles propositions, cela fermera de portes à de nombreuses personnes au parcours « atypique » et ne mettra en valeur que les personnes au parcours classique « linéaire ». Ils espèrent que le rectorat en tiendra compte. Quant à la consultation d'un règlement, les avis d'organes tels que l'AU ou les facultés peuvent s'avérer nécessaires, un avis n'étant pas une obligation. L'avis par exemple des assistant-e-s doctorant-e-s de l'ACINE devrait être pris en considération et a son mot à dire, notamment par exemple pour les congés maternité. Le Recteur indique que le rectorat n'a pas voulu mettre de côté l'ACINE, mais s'est adressé aux corps impliqués dans ce règlement, à savoir dans ce cas à la FEN. Il remercie l'ACINE également pour son retour.

En conclusion chaque corps à sa propre vision et il est positif dans cette situation, d'avoir demandé son avis à diverses personnes, que ce soit au sein des administrations et au sein des corps consultés ce jour pour arriver à une solution équilibrée qui tient compte des parcours très différents de personnes qui pourraient demander un accès aux études supérieures. L'ACINE et la FEN sont saluées chacun-e pour le travail fait sur le RAUN.

8. Projet de révision de la LUNE

Na

9. Prochaines dates des séances plénières de l'AU pour le semestre de printemps 2024

On les agenda au 7 mars et 16 mai 2024.

10. Suite de point « Divers »

Le Bureau tiendra au courant l'AU sur sa future rencontre entre le CU et l'AU.

Il se chargera également de proposer des dates pour accueillir les diverses personnes à inviter (voir points ci-dessus).

La séance est levée à 13h40.